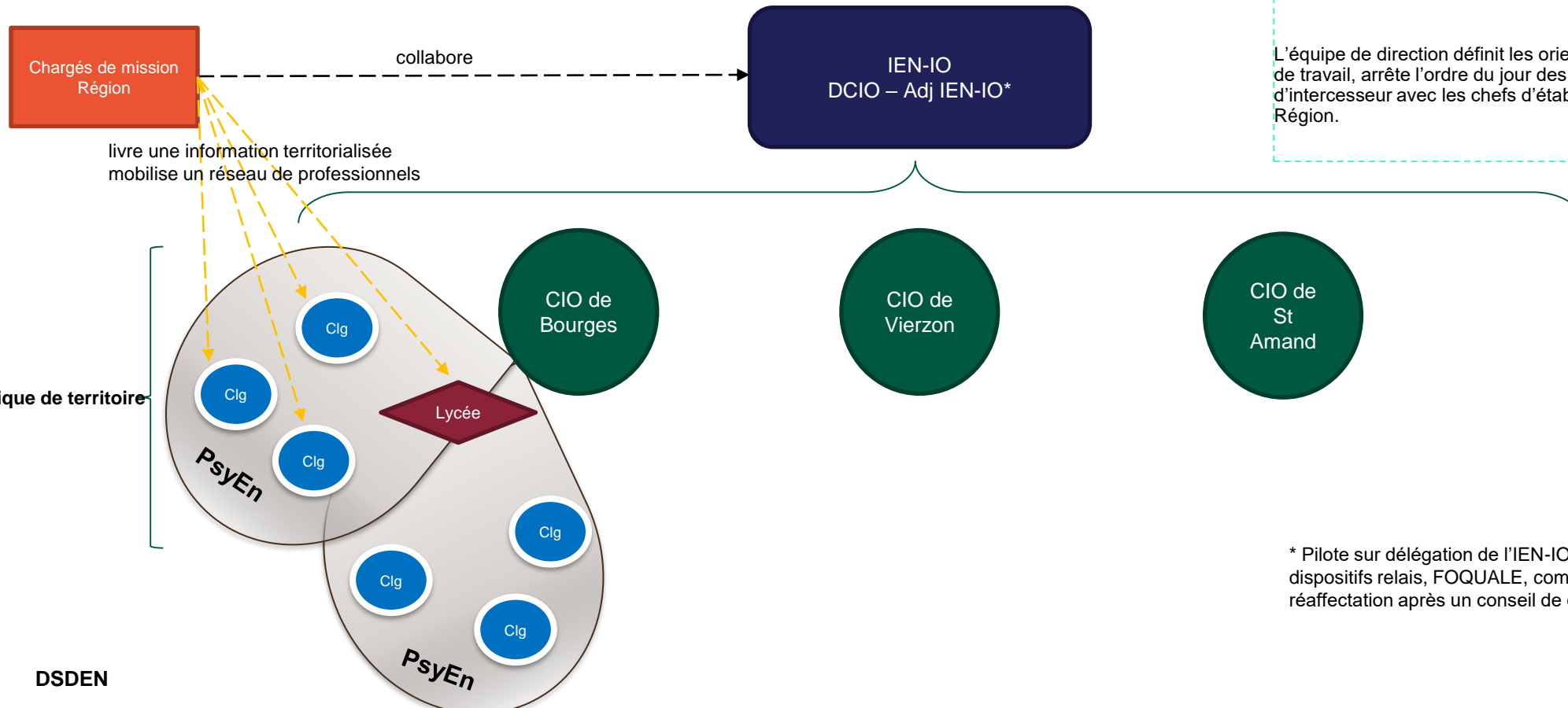


NOUVELLE ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE L'ORIENTATION DANS LE CHER : CADRE EXPÉRIMENTAL

Gouvernance



Une gouvernance coopérative

Les PsyEn sont rattachés administrativement à un CIO au sein desquels

- ils sont réunis par l'équipe de direction pour organiser le service, définir les orientations stratégiques, mettre en œuvre une concertation sur projet (à l'initiative de l'équipe de direction ou des PsyEn eux-mêmes.)
- ils contribuent à la réalisation des actions thématiques de territoire.
- ils procèdent à des entretiens externalisés.

La répartition des PsyEn sur le territoire est définie selon une logique de réseau constituée à partir d'un lycée tête de réseau. Environ 2 PsyEn sont associés à chaque lycée tête de réseau.

L'équipe de direction définit les orientations stratégiques, organise le temps de travail, arrête l'ordre du jour des temps de concertation, sert d'intercesseur avec les chefs d'établissement et le chargé de mission Région.

* Pilote sur délégation de l'IEN-IO certains dossiers transversaux (ex. dispositifs relais, FOQUALE, commission absentéisme pour le 2nd degré, réaffectation après un conseil de discipline...)

Objectifs de l'expérimentation

1- Rapprocher les conseillers techniques de l'orientation des prescripteurs.

Développer une pédagogie de l'orientation.

- Appréhender les parcours Avenir, voire Citoyen, selon une approche globale.
- Contribuer au développement des compétences psycho-sociales.

Outils des acteurs de l'orientation et arbitrer les situations les plus complexes.

- Former les acteurs majeurs de l'orientation (PP, CPE, profs doc, personnels de direction) à la diversité de l'offre de formations, à leurs spécificités ainsi qu'aux méthodes d'entretien dans le domaine de l'orientation.
- Contribuer à la politique documentaire des EPLE en lien avec le Parcours Avenir.
- Réserver aux PsyEn la gestion des situations les plus complexes sur le plan de l'orientation.

Transmettre les travaux de recherche dans les domaines de la psychologie clinique et sociale.

- Contribuer à la politique documentaire des EPLE dans le domaine de la psychologie.

2- Rapprocher le service public de l'orientation de ses usagers.

Rapprocher les PsyEn sur des lycées « têtes de réseaux de collèges ».

- Faire de l'EPLE un lieu privilégié de dialogue dans le domaine de l'orientation.
- Favoriser les liaisons intercycles dans le second degré.
- Mieux accompagner un projet d'internat.
- Mieux moduler, entre les établissements d'un réseau, le temps de travail et les modalités de dialogue (présentiel ou distanciel) en fonction du calendrier de l'orientation et des politiques d'établissement.

Ouvrir davantage le CIO sur son territoire.

- Favoriser l'émergence de territoires apprenants comportant un volet parcours « Avenir » ou « Citoyen » en proposant aux familles et aux partenaires de l'éducation nationale des actions à thèmes.
- Externaliser certaines réponses éducatives nécessitant un lieu neutre : prévention du décrochage scolaire, gestion des difficultés comportementales liées à l'adolescence, accompagnement de mineurs isolés, conseil dans la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers...
- Lutter contre le décrochage scolaire en mobilisant le réseau FOQUALE et en déployant une stratégie partenariale pour veiller au respect de l'obligation de formation des 16-18 ans.

Plan de travail

Actions	Attribution	Calendrier
Définir le périmètre des réseaux d'EPLÉ	DCIO	Avril 2021
Définir l'organisation du temps de travail des PsyEn (CIO / réseau d'EPLÉ)	DCIO	Mai 2021
Elaborer un Qui fait quoi ? pour définir les responsabilités de chacun dans le cadre de l'expérimentation	SG + Direction orientation	Juin 2021
Recenser les actions éducatives externalisables en CIO	DCIO	Juin 2021
Concevoir les modalités de concertation sur projet	Equipe de direction orientation	Juin 2021
Définir expressément le champ d'intervention des membres de l'équipe de direction orientation dans le cadre de l'expérimentation	IEN-IO	Juin 2021
Actualiser les fiches de poste des secrétaires de CIO	DCIO	Juin 2021
Présenter le cadre expérimental aux PsyEn et aux chefs d'établissement	DASEN + direction orientation	Juin/Juillet 2021
Définir les priorités pour l'année 2021-2022 en terme de pédagogie de l'orientation	IEN-IO	Septembre 2021
Réunion du GT sur les critères de l'évaluation de l'expérimentation	SG + IEN-IO + Adj IEN IO	Septembre-octobre 2021
Expérimenter dans au moins 1 EPLÉ l'évolution du CDI en Bibio-Lab de l'orientation	Pilotage IEN-IO ou adjointe IEN-IO	Année 2021-2022
Réaliser au moins une action relevant du volet « Avenir » d'un territoire apprenant constitué autour de chaque CIO	Equipe de direction orientation	Année 2021-2022
Procéder à l'évaluation de l'expérimentation et restituer les résultats dans le cadre d'une réunion bilan associant les PsyEn	Equipe de direction orientation	Mai 2022

Evaluation

- 1- Lancement d'un GT départemental sur les critères d'évaluation de l'expérimentation et d'appréciation de la qualité de vie au travail des PsyEn dans ce nouveau cadre d'organisation.
- 2- Suivi des résultats de l'évaluation académique des effets de la loi du 5 septembre 2018 sur « la liberté de choisir son avenir professionnel » et de l'expérimentation relative à l'organisation des CIO dans les départements du Cher, de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher.